

Décision Générale colonial

Décision n° 555 Milice indigène.

n° 555

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 mai 1950
Numéro JO n° 5 du 01/05/1950	Date du numéro 1 mai 1950

TEXTE INTÉGRAL

Sont libérés du service actif pour fin de contrat les gradés et Miliciais dont les noms suivent : 1983. Moussa Hassan., sergent, 2e compagnie., pour compter du 3 avril 1950. 1882. Mohammed Yahya, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 17 février 1950. 189S. ,Sallah Nacer, 1er classe, 1er compagnie, pour coanpter du 19 février 1950. 1774. Saad Seïd, 1T0 classe, 2,e compagnie, pour compter du 27 février 1950. 903. Moussa Idriss, 1er classe, 3e compagnie,pour compter du 2,6 février 1950. 1253. Souleyman Fared, 1er classe, dépôt, lot peur compter du 1er. mars 1950 1914. Mohamed Ali. 1er classe, dépôt pour compter dn 1er mars 1950. 1869. Ateye Guirreh. 2e classe, dépôt, pour compter du 1er mars 1950. 1953. Donale Djama, 2e classe, 2e compagnie, pour compter du 17 mars 1950. 1913. M-ogbel Mohamed, 2e classe, 2e coinpagnie, pour compter du 17 mars 1950.